

Asnières sous haute tension

Charlotte Langrand

ASNIÈRES est à cran. Depuis jeudi, la tension monte entre une association de riverains et la mairie, dirigée par Manuel Aeschlimann (UMP). Les injures verbales et les accusations en diffamation, devenues courantes depuis quelques années, se seraient transformées désormais en agression physique. Francis Pourbagher, directeur de cabinet du maire, a porté plainte mercredi contre un membre de l'Association des habitants et riverains des quartiers Métro, Philosophes et Voltaire, qui aurait tenté de l'écraser avec son véhicule mardi soir. Francis Pourbagher n'aurait eu le temps que de retenir le numéro de la plaque d'immatriculation. Et le directeur de cabinet

d'assurer que cet acte « n'est pas anodin. Ça a l'air prémédité. J'avais déjà reçu des coups de fil menaçants de la part de cette association ». Vendredi soir, le maire a d'ailleurs envoyé un huissier au domicile d'une adhérente de l'association pour leur demander de « cesser leurs pressions et leurs menaces sur les élus », selon Manuel Aeschlimann.

Après huit heures de garde à vue, le chauffard présumé, qui tient à rester anonyme, a été remis en liberté. Il n'en revient toujours pas. « Mardi soir, j'étais bien au volant de ma voiture, je distribuais des tracts de l'association, avec ma femme et un autre adhérent, explique-t-il, mais je n'ai pas croisé M. Pourbagher. » Son avocat, ancien bâtonnier de Paris, maître Farhouat, envisage de déposer une plainte pour « dénonciation calomnieuse ». « L'accusation n'apporte aucune preuve de l'agression, et il y a beaucoup de contradictions dans ce dossier, déclare-t-il. Cette histoire est clairement liée à la politique actuelle de la mairie d'Asnières et aux activités associatives de mon client. »

Depuis la rentrée, les riverains demandent des comptes à la municipalité à propos de la construction de la ZAC Métro. « A la fin du mois de septembre, le projet de la ZAC a été soudainement modifié par la mairie, résume Bruno de Beauregard, président de l'association, le maire n'a pas consulté les riverains avant de décider de construire des logements à la place des bureaux prévus sur la ZAC. Nous aurions aimé être avertis. » Les membres de l'association – 600 selon son président, une trentaine selon la mairie – réclament aussi des excuses pour les insultes et les menaces que le maire aurait proférées à leur rencontre pendant le dernier conseil municipal. Ils affirment avoir dû créer un

« observatoire des libertés individuelles » pour protéger ses adhérents. Depuis plusieurs années, l'association dénonce ouvertement « l'endettement colossal », et la « dérive antidémocratique » de la ville. « Il doit y avoir des intérêts en jeu dans l'urbanisme, et l'opposition de notre association gêne la mairie », estime l'administré interpellé. Bruno Casari, élu municipal UDF, a aussi son explication. « Ici, il y a un principe : toute opposition au

Le directeur de cabinet du maire a porté plainte pour « agression » contre un membre d'une association de riverains. Ces militants parlent de « dénonciation calomnieuse »

mairie doit être détruite. La mairie accumule les procès en diffamation envers l'opposition, qu'elle soit politique ou pas. Aujourd'hui, on ne peut pas faire de politique sagement à Asnières. En plus, la femme du maire est son adjointe, et celle du directeur de cabinet est conseillère municipale déléguée. » Au PS d'Asnières, on acquiesce : « Avec Manuel Aeschlimann, on sort de la sphère politique. Il y a des pressions, des attaques personnelles et des menaces en tout genre », constate Luc Bérard de Malavas. Un élu de l'ancienne équipe municipale d'Aeschlimann, avant les municipales de 2001, tient le même discours : « Tout ce qui n'est pas du côté du maire doit disparaître. Depuis son arrivée, des associations ont été rejetées du forum des associations. Le débat démocratique n'est pas possible. Je ne suis pas étonné de ce qui se passe. » Le maire réplique que « l'opposition crie toujours à l'impossibilité de s'exprimer car elle n'a plus d'argument politique depuis que nous avons remporté les élections. Leurs attaques sont diffamatoires, tous les opposants municipaux font groupe ensemble ».

L'avocat de Francis Pourbagher, Eric Tubiana, va plus loin : il estime que son client est « victime d'une secte qui cherche à s'infiltrer et à prendre le pouvoir à Asnières d'une manière ou d'une autre ». Manuel Aeschlimann confirme : « Une enquête de police est lancée sur le maître de cette association qui veut infiltrer mon conseil municipal. » L'enquête est en cours pour comprendre ce qui s'est passé mardi soir. En attendant, la mairie dit avoir envoyé vendredi une lettre aux administrés du quartier pour les prévenir que « la dernière parcelle (de la ZAC) vient de trouver preneur » et qu'une société va y construire un immeuble de grand standing.